

L'Angevoix

Mars
2024

p.4 Avis public

p.6 Déjeuner du maire et du conseil

p.8 Programmation printemps 2024



Le bureau municipal sera fermé du jeudi 28 mars à midi au lundi 1^{er} avril inclusivement.

CONGÉ DE PÂQUES

Votre conseil municipal



M. Denis Paquin
Maire
dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Michel Vézina
Conseiller au poste #1
mvezina@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Isabelle Sévigny
Conseillère au poste #2
isevigny@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Johanne Lacourse
Conseillère au poste #3
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #4
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Lise Dufour
Conseillère au poste #5
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Étienne Decelles
Conseiller au poste #6
edecelles@sainte-angele-de-monnoir.ca

Les prochaines séances
du conseil municipal :



Mardi 9 avril 2024, 20 h
Mardi 7 mai 2024, 20 h

Les employés municipaux

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Véronique Paré
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nancy Leblanc
Responsable des finances
nleblanc@sainte-angele-de-monnoir.ca

Samuel Grenier
Inspecteur en urbanisme
urbanisme@sainte-angele-de-monnoir.ca

Catherine L'Homme
Coordonnatrice aux loisirs
et communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Responsable des services
techniques
gmarquis@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mathieu Houle
Employé des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca



Bureau municipal

5, chemin du Vide
Sainte-Angele-de-Monnoir
450 460-7838

www.sainte-angele-de-monnoir.ca
Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h



7, chemin du Vide, Sainte-Angele-de-Monnoir
450 460-7838, poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque
Congé de Pâques Fermé les 30 mars et 1^{er} avril
Lundi 16 h à 17 h 30
Mardi et mercredi 18 h 30 à 20 h 30
Samedi 10 h à 12 h

Centre communautaire Charles-D'Auteuil
1, rue des Loisirs, Sainte-Angele-de-Monnoir
Location de la salle :
450 460-7838, poste 221 | www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location

Le mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,
Bonjour à toutes et à tous,

DÉJEUNER DU MAIRE :

Des échos parvenus aux oreilles des membres du conseil municipal m'ont fait comprendre que tous les citoyens ne connaissaient pas bien ce qu'est le « déjeuner du maire ». Alors sous forme de questions-réponses, voici quelques précisions :

Qu'est-ce que le déjeuner du maire?

Le déjeuner du maire est une occasion privilégiée de rencontrer, en toute simplicité, tous les membres qui forment votre conseil municipal. Dans une ambiance décontractée, tout en dégustant votre petit déjeuner, il vous est possible d'aborder avec vos élus municipaux toutes questions ou préoccupations qui vous viennent à l'esprit.

Est-ce qu'il y a une présentation formelle du maire?

Non, le maire et les conseillers municipaux se rendent disponibles à tous les citoyens qui souhaitent leur parler.

Dois-je absolument avoir une préoccupation ou un problème à présenter pour profiter du déjeuner?

Pas du tout! Quel que soit votre état d'esprit, vous êtes les bienvenus. Si vous le souhaitez, vous pourriez simplement profiter du moment pour échanger avec d'autres concitoyens qui seront présents.

Combien ça coûte? Dois-je m'inscrire à l'avance?

C'est gratuit et vous n'avez qu'à vous présenter sur place.

Quand et où est le prochain déjeuner du maire?

Samedi 13 avril de 8 h 30 à 10 h 30, au Centre communautaire Charles-D'Auteuil.

SERVICE DE TRANSPORT AXEL : BONNE NOUVELLE!

Bonne nouvelle à propos du service de transport à la demande Axel, la mobilité futée! En effet, s'appuyant sur des données démontrant sans équivoque la pertinence du service sur l'ensemble de son territoire, le conseil de la MRC de Rouville a récemment pris la décision d'assurer la pérennité de ce mode de transport qui, jusque-là, existait en tant que projet pilote.

Ainsi donc, le service est reconduit pour l'année 2024 sur la base de l'offre qui était effective à la fin de l'année 2023. Des travaux sont en cours dans la perspective de bonifier le tout pour les années subséquentes.

Je suis heureux de constater que les citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir font bon usage de ce service accessible à tous et je vous encourage à continuer en ce sens et même à l'utiliser davantage.

Je ne peux évidemment pas vous présenter ici toutes les informations pertinentes en regard de ce mode de transport qui fait l'envie de bien des municipalités rurales à travers le Québec. C'est pourquoi je vous invite à vous référer à la MRC de Rouville pour obtenir toutes les réponses aux questions que vous pourriez avoir sur le sujet.

Néanmoins, je vous précise d'emblée que vous pouvez faire des réservations pour un transport via les trois options suivantes :

- ⇒ En téléchargeant l'application Axel (Apple ou Android)
- ⇒ Via le site internet : <https://rouville.link-alademande.ca>
- ⇒ En téléphonant au : 514 607-6556

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LES MESURES D'URGENCE :

Comme c'est le cas pour toutes les municipalités du Québec, Sainte-Angèle-de-Monnoir doit perpétuellement se préparer à faire face à une situation qui l'obligerait à déclencher des mesures d'urgence.

Bien entendu, de par nos caractéristiques géographiques, nous sommes moins vulnérables que d'autres en regard de certains risques tels que les inondations dues à la crue des eaux ou les incendies de forêt. Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri de tout. Par exemple, depuis quelques années, les changements climatiques nous font la démonstration que les risques de manifestations extrêmes de Dame nature sont en constante augmentation. Ainsi, nous ne sommes pas à l'abri des tornades, des vents violents, du verglas, des tempêtes hivernales, des pluies diluviennes ou des canicules prolongées...

Outre les risques liés à la météo, nous ne sommes pas à l'abri non plus de risques globaux comme une contamination ou une pénurie d'eau, des pannes électriques majeures, un incendie majeur, écrasement d'aéronef, un séisme ou acte malveillant qui aurait un impact sur notre communauté.

Bref, des risques existent et la municipalité a la responsabilité de se préparer à y faire face en espérant... ne jamais devoir le faire. C'est comme pour les assurances que chacun de nous prenons; on les renouvelle chaque année et espérons ne jamais avoir besoin d'y recourir.

Ceci dit, pour bien jouer son rôle, la Municipalité a besoin de personnes volontaires pour compléter son équipe. Plus précisément nous avons besoin de:

- Bénévoles pour l'aide aux sinistrés;
- Bénévoles ayant des connaissances en informatique;
- Toutes autres personnes voulant aider notre municipalité.

Vous êtes intéressé, mais croyez ne pas être qualifié? Je vous rassure, car vous aurez accès à une formation en concordance avec votre implication. Pour proposer votre nom, écrivez-nous au info@sainte-angele-de-monnoir.ca ou téléphonez au bureau municipal (450 460-7838).

Merci!

Denis Paquin
Maire





Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

1. Adoption des projets de règlement

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 5 mars 2024, celui-ci a adopté, par résolution, les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 571-24 intitulé : «*Règlement modifiant le règlement numéro 484-17 constituant le plan d'urbanisme*».
- Premier projet de règlement numéro 572-24 intitulé : «*Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 485-17*».
- Projet de règlement numéro 573-24 intitulé : «*Règlement modifiant le règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*».
- Projet de règlement numéro 574-24 intitulé : «*Règlement modifiant le règlement numéro 553-22 sur la démolition d'immeubles*».

2. Objet des projets de règlement

Le projet de règlement numéro 571-24 a pour objet d'apporter les modifications requises afin de se conformer à l'obligation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain. Il a également pour objet de modifier la délimitation des affectations du sol dans le secteur localisé à proximité de l'intersection de la rue Girard avec le chemin de la Grande-Ligne (voir figure 1).

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le premier projet de règlement numéro 572-24 a pour objet de réviser le cadre réglementaire applicable lors de l'abattage d'arbres dans le périmètre urbain et sur les

terrains résidentiels ; d'harmoniser les dispositions relatives à l'architecture des bâtiments avec celles prévues au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et d'agrandir les zones 107 et 202-P à même une partie de la zone 203 dans le secteur localisé à proximité de l'intersection de la rue Girard avec le Chemin de la Grande-Ligne (voir figure 2).

Ce projet de règlement contient certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 573-24 a pour objet de bonifier les dispositions applicables dans les zones correspondantes à l'ensemble d'intérêt patrimonial de la rue Principale (zones 201-P, 202-P, 206-P et 303-P) et d'assujettir, au règlement sur les PIIA, la section du rang Fort-Georges adjacente au périmètre d'urbanisation (zone 501-P) ainsi que les bâtiments du territoire municipal faisant partie de l'inventaire patrimonial de la MRC de Rouville. Ainsi, pour les bâtiments concernés, les plans relatifs aux projets de construction, d'agrandissement ou de rénovation devront faire l'objet d'une approbation du conseil municipal avant l'émission du permis. Le règlement précise les objectifs visés, selon la nature des projets, ainsi que les critères d'évaluation.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

(Voir figure 3)

Le projet de règlement numéro 574-24 a pour objet d'assujettir, au règlement sur la démolition d'immeubles, les bâtiments situés dans l'ensemble d'intérêt patrimonial de la rue Principale et d'une section du rang Fort-Georges adjacente au périmètre d'urbanisation. Le règlement a aussi pour objet d'identifier, comme document annexe, le plus récent inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial situés sur le territoire municipal.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

3. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 9 avril 2024 à 20 h à la salle du conseil située au 7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

4. Consultation des projets de règlement

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal situé au 5, chemin du Vide

à Sainte-Angèle-de-Monnoir aux heures régulières d'affaires.

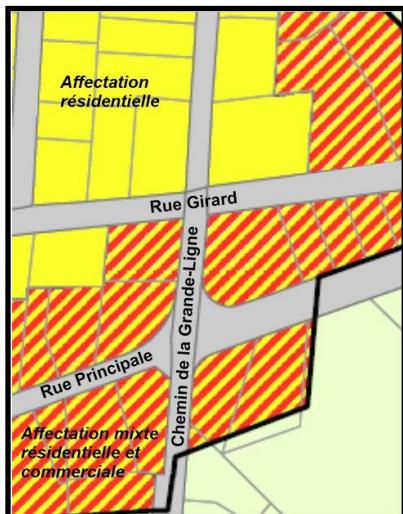
Les personnes intéressées peuvent également appeler au Service de l'urbanisme au numéro (450) 460-7838, poste 226 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ À Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 6^e jour de mars 2024.

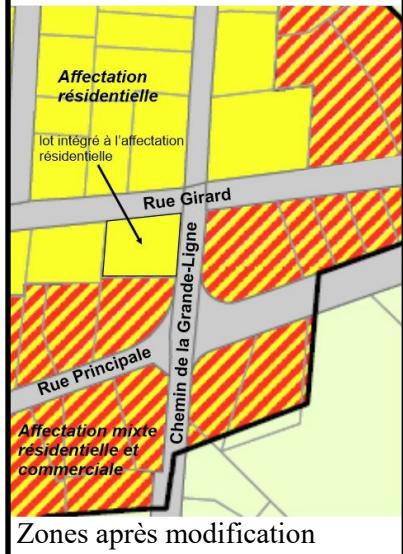
(Original signé)

Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière

Figure 1



Zones avant modification

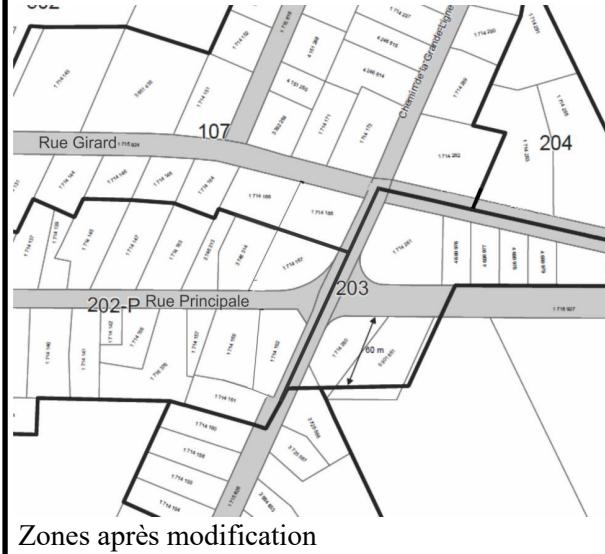


Zones après modification

Figure 2



Zones avant modification



Zones après modification

Figure 3



INVITATION

C'est gratuit !

Déjeuner du maire et du conseil

Samedi 13 avril 2024, 8 h 30 à 10 h 30
Au Centre communautaire Charles-D'Auteuil

De manière informelle, décontractée et sans pression, venez rencontrer les élus tout en profitant d'un petit déjeuner. C'est l'occasion idéale de partager vos idées, vos préoccupations, vos questionnements et vos opinions. Le maire et les conseillers vous souhaitent la bienvenue à tous !

INVITATION

Soirée des bénévoles

Conférence
avec **LE PHARMACHIEN**

par Olivier Bernard, pharmacien (B.Pharm, M.Sc, FOPQ)

La santé : du vrai, du moins vrai... et du n'importe quoi !

JEUDI 25 AVRIL 2024, 17 h 30 à 20 h (conférence à 19 h)

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE CHARLES-D'AUTEUIL (1, rue des Loisirs)

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir convie **tous les citoyens ayant offert de leur temps bénévolement**, peu importe la cause, au cours de la dernière année afin de souligner votre générosité.

Vins & FROMAGES servis pour tous !

Confirmez votre présence et celle de votre accompagnateur
avant le vendredi 14 avril, au loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou au
450 460-7838, poste 227.



CAMP DE JOUR 2024



Du 25 juin au 16 août 2024

7 h à 18 h

5 à 12 ans (maternelle 5 ans complétée)

Au Centre communautaire Charles-D'Auteuil et parc Noël-Dubé

Offre d'un service d'accompagnement pour enfant à besoins particuliers, sur demande (formulaire disponible sur notre site web).



**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2024



Sorties

6 sorties optionnelles, les mercredis (détails à venir, consultez notre site web)

T-shirt obligatoire pour les sorties (15 \$)

Viens t'amuser avec nous tout l'été !

Plus de détails au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/camp



Inscriptions

15 au 26 avril 2024

Formulaire sera disponible au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/camp

Transmission par courriel, en personne ou par la poste

Paiement en argent comptant, carte débit ou chèque (aucun paiement en ligne)

Possibilité de faire 3 versements.

Bon à savoir : Les coûts d'inscription sont admissibles à des réductions d'impôt (relevé 24) et la Municipalité produit tous les reçus officiels.



Rencontre d'information

Mardi 11 juin, 18 h 30

Au Centre communautaire Charles-D'Auteuil

Offres d'emploi

Il est toujours temps d'appliquer !

Animateur (trice)

Accompagnateur (trice)

Tu veux faire partie de notre équipe ?

Envoie ton CV à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca



PROGRAMMATION DES LOISIRS

PRINTEMPS 2024

INSCRIPTIONS : 18 au 28 mars 2024

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS

Consultez le site web de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/programmation pour plus de détails sur chacun des cours offerts.

Toutes les activités doivent avoir un minimum d'inscription. En cas d'annulation, vous serez avisés la semaine précédent la date du début du cours et remboursés au complet.

YOGA (3^e à 6^e année)

⌚ Mardi, 15 h 05 à 15 h 50

📍 Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)

📅 Du 16 avril au 4 juin 2024

💲 75 \$/enfant (8 semaines)

👤 France Couture, Mini yogi
Tapis de yoga fourni



ATELIERS CRÉATIFS

(5 à 12 ans)

⌚ Mercredi, 15 h 05 à 16 h 05

📍 Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)

📅 Du 17 avril au 5 juin 2024

💲 75 \$/enfant (8 semaines)

👤 Alexandra Sauvageau,
Atelier Wazeau



PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

1. COMPLÉTER LE FORMULAIRE :

PDF disponible au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/programmation ou au bureau municipal.

Veuillez le transmettre par courriel à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou au bureau municipal.

2. PAIEMENT :

Carte débit, chèque ou argent.

En personne au bureau municipal seulement (aucun paiement en ligne).

Si le bureau est fermé, vous pouvez glisser une enveloppe avec argent ou chèque dans la chute à lettres.



PLANCHE À ROULETTES

(Débutant/intermédiaire, 6 à 12 ans)

⌚ Dimanche, 13 h 30 à 14 h 30

📍 Parc Noël-Dubé (1, rue des Loisirs)

📅 Du 19 mai au 9 juin 2024

💲 80 \$/enfant (4 semaines)

👤 Naomie Mariné

Matériel requis : Planche à roulette* et casque obligatoire. Autres protections fortement suggérées.



* Planche à roulette fournie au besoin

CARDIO-POUSSETTE

⌚ Lundi, 10 h 30 à 11 h 15

📍 Extérieur,
rendez-vous au 1, rue des Loisirs

📅 Du 15 avril au 10 juin 2024
*Pas de cours le 20 mai

💲 80 \$ / personne (8 semaines)

👤 Janie Bellemare

Matériel requis : Tapis de yoga

DE
JOUR



YOGA (adulte)

⌚ Mercredi, 19 h à 20 h

📍 Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)

📅 Du 24 avril au 12 juin 2024

💲 80 \$ / personne (8 semaines)

👤 Anis Bouchard, Origine Yoga

Matériel requis : Tapis de yoga



DANSE COUNTRY

⌚ Mardi, 19 h 15 à 20 h 15

📍 Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)

📅 Du 16 avril au 4 juin 2024

💲 95 \$ / personne (8 semaines)

👤 Mireille Lefebvre



PICKLEBALL

⌚ Jeudi, 18 h 30 à 21 h 30 (calibre régulier)

📍 Gymnase de l'école Jeann-Mance

* 1 seul terrain disponible



Du 18 avril au 6 juin 2024



48 \$ / personne (8 semaines)

Matériel requis : Raquette et balle

DE
JOUR



ABDOS-FESSIERS (adulte)

⌚ Jeudi, 18 h à 18 h 45

📍 Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)

📅 Du 18 avril au 6 juin 2024

💲 80 \$ / personne (8 semaines)

👤 Janie Bellemare

Matériel requis : Tapis de yoga



VITRAIL (14 + ans)

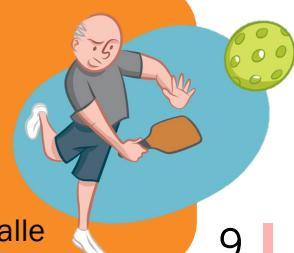
⌚ Dimanche, 13 h à 16 h 30

📍 Centre communautaire Charles-D'Auteuil (1, rue des Loisirs)

📅 7 avril, 5 mai et 2 juin 2024

💲 65 \$ / personne / atelier

👤 Alexandra Sauvageau,
Atelier Wazeau



Matinée en fête

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

Les enfants de **3 ans et plus**, accompagnés de leurs parents, se rassemblent autour de Véronique Paré, lectrice passionnée et attentionnée, qui les transporte dans le monde imaginaire d'un **conte thématique**.

À la suite de l'histoire, une **activité thématique** est proposée, parfois bricolée, parfois ludique.

Joyeuses Pâques

GRATUIT

Dimanche 24 mars, à 10 h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
AU 450 460-7838, POSTE 227
OU loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca



Jardin communautaire DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

Vous n'avez pas accès à un terrain cultivable ? Vous ne voulez pas prendre l'espace de votre terrain pour en faire un potager ? Vous désirez jardiner individuellement, avec votre famille ou entre amis ?

Les jardins communautaires de Sainte-Angèle-de-Monnoir sont là pour vous.
C'est gratuit !



Comment réserver son espace?

En communiquant avec Catherine L'Homme, coordonnatrice aux loisirs, par courriel à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou par téléphone au 450 460-7838, poste 227.



**Bibliothèque Municipale
Françoise Guertin Lachance**



LIVRES USAGÉS À VENDRE

Les livres qui sont retirés des tablettes afin de faire de la place pour de nouveaux livres sont en vente au coût de 2 \$ chacun.

Informez-vous auprès de la bénévole sur place si un ou plusieurs livres vous intéressent.



Un jardin communautaire c'est quoi?

C'est une parcelle de culture divisée en jardinets. Chacun des jardinets est cultivé de manière autonome par un individu ou une famille. C'est aussi un endroit convivial pour faire de nouvelles connaissances et partager.

Où est situé le jardin communautaire?

Grâce à une entente avec la Fabrique, vous aurez accès à un jardin au cœur du village. Le jardin communautaire est aménagé sur le terrain à l'arrière de l'église (8 jardins d'une dimension de 8 pieds par 16 pieds).

Qui peut réserver un espace pour cultiver?

Il suffit d'être résident de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de s'engager à entretenir son espace réservé !



CAMERA CAFE

Mais qui sont-ils ? Que font-ils ? C'est grâce aux capsules mensuelles « Caméra café » que vous apprendrez à mieux connaître les employés municipaux et leur rôle à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Véronique Paré, adjointe administrative

Je suis employé de la municipalité depuis juin 2021. Comme plusieurs le savent, j'ai remplacé la coordonnatrice aux loisirs et communications pour un congé de maternité et maintenant, je suis de retour comme adjointe administrative. Je suis la personne qui vous répond au téléphone ou en présentiel au bureau municipal. Bien oui, ça me fait grandement plaisir de vous accueillir avec mon plus beau sourire.

Le travail d'adjointe administrative est très varié et est différent tout au long de l'année. En plus de vous accueillir, c'est moi qui reçois et distribue les courriels généraux de la Municipalité. Tous les mois, j'aide à la préparation des séances et des documents du conseil municipal. À la fin de chaque séance, je transmets les résolutions aux personnes et organismes concernés. De plus, j'assure le suivi des avis publics, des projets de règlements municipaux ainsi que de l'archivage et du classement. L'archivage est d'ailleurs un gros morceau pour l'adjointe administrative, car je dois, selon le calendrier de conservation, classer les documents de la Municipalité, qu'ils soient papiers ou numériques. Chaque année, je dois suivre une procédure bien spéciale en préparant les documents pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes par la MRC de Rouville.

Il y a également plusieurs petits dossiers à faire tous les jours ou périodiquement, par exemple :

- La perception des taxes municipales par les citoyens ou leurs institutions bancaires;
- La perception des paiements de cours et d'activités offerts par la Municipalité;
- Les demandes de permis pour les chiens et le brûlage;
- Les réservations de la salle communautaire;
- Les programmes de subventions offerts aux citoyens;
- Les lectures de compteurs d'eau;
- Les dépôts dans les institutions bancaires;
- etc.

Pour terminer, la communication est un atout dans notre équipe municipale pour s'assurer que tout s'emboîte bien!

Au plaisir de se parler ou de se croiser au bureau municipal !



Bienvenue aux nouveaux employés !

Nous souhaitons la bienvenue à Mathieu Houle, nouvel employé des travaux publics.

Mathieu a une expérience marquée en travaux manuels et une volonté impressionnante de s'impliquer dans son nouvel emploi et auprès de notre municipalité.

Vous aurez assurément l'occasion de le croiser dans les rues ou les parcs municipaux prochainement puisqu'il en assurera l'entretien et le bon fonctionnement, avec son coéquipier Stéphane.



C'est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à Samuel Grenier, qui assure le poste d'inspecteur en urbanisme.

Samuel est diplômé en urbanisme depuis 2013 et il exerce sa profession avec passion depuis ce temps.

C'est à Samuel que les citoyens doivent s'adresser pour toute question concernant les permis et les règlements d'urbanisme. Il sera présent au bureau municipal 2 jours par semaine, c'est-à-dire les mardis et jeudis.





Qu'est-ce que le rôle d'évaluation municipale ou évaluation foncière ?

Le rôle d'évaluation dresse l'inventaire des immeubles sur le territoire d'une ville, suivant les règles de la Loi sur la fiscalité municipale.

L'équilibration du rôle est un exercice effectué tous les 3 ans par un évaluateur agréé assermenté par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec. Le rôle de l'évaluateur est de déterminer, de manière impartiale, la valeur réelle de chaque propriété. Il se base sur l'état du marché 18 mois avant l'entrée en vigueur du rôle.

Même si le rôle d'évaluation est valide pour 3 ans, l'évaluateur doit le tenir à jour advenant des changements significatifs aux propriétés (construction d'un nouveau bâtiment, travaux de rénovations, démolition d'un bâtiment, vente d'un immeuble).

L'évaluation des propriétés est ensuite utilisée par la municipalité comme base de calcul pour établir la charge fiscale inscrite sur les comptes de taxes.

Qu'est-ce que la valeur uniformisée ou valeur marchande ?

La valeur uniformisée est le résultat de la valeur au rôle d'évaluation municipale multipliée par le facteur d'uniformisation (proportion médiane et facteur comparatif).

Le facteur d'uniformisation est établi en fonction des ventes qu'il y a eu sur le territoire de la municipalité pendant l'année précédente comparativement à la valeur déposée lors de la première année du rôle triennal. Ces données sont déterminées par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire.

Il s'agit de la valeur d'échange d'une propriété sur le marché libre et concurrentiel. C'est le prix qu'un acheteur potentiel serait prêt à payer pour une propriété, lors d'une vente de gré à gré.

La taxation annuelle de votre propriété n'est pas basée sur la valeur uniformisée mais bien sur celle inscrite au rôle d'évaluation.



Règlement concernant les animaux de ferme dans le périmètre urbain :

Pour un terrain de moins de 2000 m² :

⇒ la garde de maximum 3 poules est permise.

Pour un terrain de plus de 2000 m² :

⇒ la garde de maximum 5 poules, cailles, canards ou lapins est permises.

Dans tous les cas, les coq sont interdits et l'activité ne doit pas entraîner de nuisances au voisinage.

De plus, des dimensions maximales de poulailler et des distances minimales par rapport aux lignes de propriétés s'appliquent. Contactez le service de l'urbanisme pour en savoir plus : urbanisme@sainte-angele-de-monnoir.ca



M A G O N

Assister à la série 2024 de conférences **GRATUITES** en ligne sous le thème de la Biosécurité. Nous vous présenterons l'A.M.I. qui protège vos bêtes des maladies.

- L'Animal vecteur de contaminants : 21 mars
- Milieu de protection ou de propagation : 4-11-18 avril
- Comment évaluer l'état de son poulailler au printemps ? : 25 avril
- L'Individu dont il faut se méfier : 9-16-23 mai
- Influenza aviaire : 6-13-20 juin

Rejoignez-nous sur la plateforme Teams, de **18 à 19h** à chacune des dates qui vous convient.

Trouvez le lien à l'adresse : www.magnon-consultants.com

C'est un rendez-vous!

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Enregistrement d'un chien auprès de la Municipalité

Depuis mars 2020, un règlement provincial est en vigueur afin de favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Ce règlement est applicable partout au Québec et chaque municipalité est responsable de son application sur son territoire.

Cette réglementation s'ajoute au règlement concernant les animaux déjà en vigueur à Sainte-Angèle-de-Monnoir. Tous les détails de ces règlements se trouvent sur notre site web, au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/animaux.

INSCRIVEZ VOTRE CHIEN AU REGISTRE

Le règlement oblige tout propriétaire ou gardien d'un chien à l'enregistrer auprès de la Municipalité.

Cet enregistrement doit être fait dans un délai de 30 jours suivant l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de trois (3) mois.

Un formulaire est disponible à cet effet au bureau municipal et sur notre site web.

Le coût pour l'enregistrement d'un chien est de 30 \$ pour la vie de l'animal (des conditions s'appliquent).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal, au 450 460-7838, poste 226.



ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE DE 2024

Ne manquez pas ce phénomène rare le 8 avril dans l'est du Canada!



Il est essentiel de porter des lunettes de protection conçues spécialement pour l'observation d'éclipses solaires !



PROJET ÉOLIEN
MONNOIR

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

CHOISISSEZ LA SÉANCE QUI VOUS CONVIENT!

18 mars

Sainte-Angèle-de-Monnoir

Centre communautaire Charles-d'Auteuil
1 rue des loisirs

20 mars

Sainte-Brigide-d'Iberville

Centre municipal
510 9^e rang

26 mars

Saint-Césaire

Locaux de la FADOQ
1372 rue Notre Dame

PROGRAMMATION

18h00 à 18h30

Accueil des participants

18h30 à 19h00

Présentation (état d'avancement du projet, positions préliminaires des éoliennes, résultats préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement, etc.)

19h00 à 20h00

Période des questions et réponses



BORALEX

INSCRIPTIONS REQUISSES POUR
FACILITER VOTRE ACCUEIL AU
eolianmonnoir.com

Publicité GRATUITE dans L'Angevoix

Les entreprises de Sainte-Angèle-de-Monnoir peuvent afficher leur publicité **GRATUITEMENT** dans le bulletin municipal L'Angevoix (grandeur carte d'affaire).

Vous souhaitez faire connaître votre service/entreprise/produit ?

C'est l'occasion idéale !

Envoyez votre annonce (grandeur carte d'affaire) à l'adresse courriel suivante : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca au plus tard le 5^e jour du mois.

Collectes des résidus volumineux

La collecte des résidus volumineux a lieu trois fois par année et une inscription est nécessaire au www.mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne.



ÉCOCENTRE
MRC DE ROUVILLE

Les écocentres permettent de maximiser le recyclage et la revalorisation des matériaux, nous permettant de nous départir de nos biens de manière saine et responsable pour l'environnement.

Gratuit et illimité*

MARIEVILLE
135, Chemin du Ruisseau
Saint-Louis Est (route 227)

SAINT-CÉSaire
275, route 112

Si vous n'avez absolument pas les moyens de transporter vos objets volumineux à l'écocentre, la MRC de Rouville offre un service de cueillette sur appel.

Contactez la ligne Info-collectes au 450 693-2326.

* À l'exception de certaines matières bien spécifiques.

Axel

La mobilité futée

Service régional de transport collectif à la demande offert aux citoyens de la MRC de Rouville.

HORAIRE : Lundi au mercredi et samedi - 7h à 17h | Jeudi et vendredi - 7h à 21h

RÉSERVATION : 514-607-6556 | Application Axel | <https://rouville.link-alademande.ca>

TARIFS : Dans la MRC - 3,50 \$ ou moins/transport (selon l'âge) | Vers Chambly, Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe - 7 \$ ou moins/transport (selon l'âge)



Venez faire des trouvailles à votre Friperie !

HEURES D'OUVERTURE :

Jeudi : 18h à 20h30
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à midi



Suivez-nous sur la page Facebook de la Friperie de Sainte-Angèle pour être au fait des soldes et des nouveautés.

ENVIRONNEMENT



Il y a eu 26 536 visites aux **écocentres**, soit une augmentation de 19 % par rapport aux visites de 2022.

Vos efforts portent fruit! La MRC a un nouveau **record** pour la quantité d'ordures collectées par habitant avec 205,5 kg/habitant. Le record précédent était de 214,4 kg/habitant en 2018. Il s'agit d'une diminution de 9 % par rapport à 2022.

Le projet pilote de cueillette de volumineux sur demande a été implanté dans les différentes collectes par la MRC. Cette nouvelle collecte a desservi 172 adresses.



Afin d'augmenter la participation à la collecte des **matières organiques**, la MRC a lancé la campagne « La gestion du bac brun, un jeu d'enfant » destinée aux gestionnaires et aux locataires de multilogements de 8+. Le projet est en collaboration avec deux autres MRC.



Le **Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2024-2030** a été adopté, il s'agit d'un outil de planification et de gestion brossant un portrait du traitement des matières résiduelles produites et établissant les grandes orientations de la MRC dans ce domaine.

INCENDIE

Le Bureau régional de prévention des incendies (BRPI) a rempli son objectif au niveau des inspections avec **329 risques sur 304** qui ont été inspectés (108 %). Ces inspections visent à rendre les bâtiments les plus sécuritaires possibles.



En septembre, la MRC a donné le coup d'envoi des travaux de **prolongement du Parc régional linéaire La Route des Champs**. Situé sur l'emprise ferroviaire abandonnée entre Richelieu et Marieville, ce nouveau tronçon sera de près de **8 kilomètres**.



Le 15 septembre, le temps s'est arrêté pour 80 convives au Vignoble Coteau Rougemont avec **La Tablée des Moments Mémorables**, un souper de découvertes automnales.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des entretiens de **cours d'eau** ont été réalisés sur une distance totale de 4,2 kilomètres.



Le **Plan de développement de la zone agricole révisé** a été adopté en mars et permet d'identifier de nouveaux enjeux et de réaliser un nouveau plan d'action sur un horizon de 5 ans. Il favorisera le développement, la mise en valeur ainsi que les activités agricoles du territoire.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Mme **Martine Lévesque**, conseillère aux entreprises, a reçu le **Prix de la relève AEQ** lors du congrès de l'Association des professionnels.les en développement économique. Nous sommes fiers de la compter parmi nous!



Félicitations à M. **Maxime Carmel**, de la Ferme Carmel d'Ange-Gardien, récipiendaire de la bourse de 10 000 \$ du Fonds d'aide à la relève agricole.

Dans le cadre du projet pilote surnommé **Axel**, un Service régional de transport collectif à la demande, près de **3 800 déplacements** ont été effectués.

Les lauréats de la 25^e édition du **Défi OSEntreprendre** sont :

Commerce	Vert Jade
Exploitation, transformation et production	Poirier Ferme Florale
Services aux individus	ReFlex inc.
Services aux entreprises	Les Équipements Y-QUIP
Faire affaire ensemble	Les Gosseux d'Bois inc.

Le service d'accompagnement pour la **gestion des ressources humaines** a vu le jour. Celui-ci permet aux entreprises de bâtir ou de bonifier leur structure RH, de soutenir l'embauche et la rétention de personnel et de donner des conseils et du soutien dans leur gestion RH.



La MRC a diffusé son premier **Plan d'action** en matière d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes issues de l'**immigration**. Merci aux nombreux partenaires qui ont participé au projet!

En 2023, **28 nouvelles entreprises** ont été accompagnées par Mme **Marie-Alexandra Dupré**, conseillère aux entreprises, dont **dix** grâce à la mesure de **Soutien au travail autonome**.

Plus de **100 entreprises** ont été rencontrées par l'équipe du développement local et régional dans le but de faire connaître les services.

En matière de **développement local et social**, la MRC a siégé à une **vingtaine de tables** de concertation en lien avec le développement des communautés et elle est fière d'avoir collaboré à la mise sur pied de la Table de développement social du Haut-Richelieu-Rouville.

En novembre 2023, la MRC a participé, pour la première fois, à la **Semaine québécoise des rencontres interculturelles** et a organisé trois activités :

- Webinaire sur la rétention des travailleurs issus de l'immigration
- Atelier culinaire interculturel
- Soirée cinéma interculturel

Calendrier

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
17	18 PROJET EOLIEN MONNOIR Inscription prog. print.24	19	20	21	22	23
24 matinée en fête	25	26	27	28	29	30
31 JOYEUSES Pâques						
					Congé de Pâques : Bureau municipal fermé du	

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
28 mars à midi au 1 ^{er} avril inclusivement						
	  			 		
7	8 ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE 04.08.2024	9	10	11	12	13 Déjeuner du maire
	 	 				
14	15 Inscription camp de jour	16	17	18	19	20
	 					



Collecte déchets



Collecte matières organiques



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Collecte matières recyclables



Collecte résidus volumineux



Séance du conseil municipal



Bibliothèque ouverte

Collecte régulière des résidus volumineux

DU 1^{ER} AU 5 AVRIL POUR L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS

L'inscription est **obligatoire** et le formulaire est disponible au mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne/
Date limite d'inscription: 24 mars

La collecte débutera le lundi et se poursuivra durant la semaine sur le territoire de la MRC.

Ange-Gardien

Marieville

Richelieu

Rougemont

Sainte-Angèle-de-Monnoir

Saint-Césaire

Saint-Mathias-sur-Richelieu

Saint-Paul-d'Abbotsford



infocollectes@mrcrouville.qc.ca

450 693-2326

1 833 693-2326

*Inscription sur appel, au besoin

